

**Projet de développement de la Ligue Sport Adapté  
Nouvelle-Aquitaine**

**Document de travail modifiable par tous les salariés et élus de la LSANA**

Les axes de développement de la Ligue SANA sont ceux proposés dans le projet fédéral de la FFSA

<b>Axe 1: Favoriser l'inclusion des sportifs en situation de handicap mental ou psychique, à travers l'affirmation des spécificités du sport adapté</b>
<b>Axe 2 : Consolider les liens avec les milieux institutionnels (ministères, secteur médico-social, collectivités territoriales, associations gestionnaires d'établissements...)</b>
<b>Axe 3 : Offrir une pratique équitable pour tous les types handicaps et en particuliers pour les personnes les plus éloignées de la pratique</b>
<b>Axe 4 : Permettre à chaque sportif en situation de handicap mental ou psychique d'accéder à (son) l'excellence et consolider la compétitivité des équipes de France</b>

Ils sont ensuite déclinés sur l'ensemble du territoire de la Nouvelle-Aquitaine :

**Axe 1 : Favoriser l'inclusion des sportifs en situation de handicap mental ou psychique, à travers l'affirmation des spécificités du sport adapté**

OBJECTIFS :	OBJECTIFS OPERATIONNELS :	INDICATEURS :
1. Sensibiliser le réseau des établissements sociaux, médico-sociaux et sanitaires au Sport Adapté et aux APSA	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Créer un annuaire des établissements spécialisés et identifier un référent par établissement</li> <li>• Proposer des temps d'information et de sensibilisation auprès des équipes pluridisciplinaires et des directions d'établissements spécialisés sur le sport adapté et l'obligation de prérogatives pour l'encadrement des APSA dans le cadre professionnel</li> <li>• Maintenir la diffusion des programmes sportifs</li> <li>• Créer un catalogue de formation</li> <li>• Accompagner et valoriser la rédaction d'un projet d'APSA incluant le projet fédéral dans le projet d'établissement des institutions spécialisées</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de formations proposées aux établissements (directions et DT-ARS)</li> <li>• Nombre de programmes sportifs et de plaquettes de formation diffusées</li> <li>• Nombre de professionnels formés/sensibilisés au Sport Adapté</li> <li>• Nombre de projets rédigés</li> <li>• Rédaction d'un cahier des charges</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Concevoir un cahier des charges portant sur la prise en compte des APSA dans le cadre des évaluations internes et externes (en lien avec DT-ARS et ANESM)</li> </ul>	
<p>2. Accompagner la création d'associations sportives et de sections affiliées au Sport Adapté et dynamiser le réseau de bénévoles</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Tenir à jour le listing des associations affiliées</li> <li>• Organiser des formations sur le mouvement associatif pour les bénévoles et accompagnants (sensibilisations et formations fédérales)</li> <li>• Développer des outils d'aide à la création d'association (statut type, règlement intérieur...)</li> <li>• Responsabiliser les clubs SA à l'organisation des rencontres sportives</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre d'associations affiliées à la FFSA</li> <li>• Nombre de créations d'associations sportives et de sections affiliées à la FFSA par an</li> <li>• Nombre de bénévoles et d'accompagnants formés</li> <li>• Nombre de journées inscrites au calendrier fédéral portées par des associations sport adapté</li> </ul>
<p>3. Décliner des conventions nationales avec les ligues des disciplines cibles</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Conventionner et participer aux équipes techniques régionales des Ligues homologues (responsables des disciplines) et réciproquement</li> <li>• Réaliser des formations réciproques entre la Ligue SA et les Ligues homologues (officiels/arbitres, éducateurs/entraîneurs, bénévoles...)</li> <li>• Créer un annuaire des juges, officiels, arbitres, éducateurs sportifs formés pour chaque discipline</li> <li>• Mettre en valeur le sport adapté lors des événements sportifs à forte visibilité</li> <li>• Créer et animer un réseau de club parrain à proximité des clubs sport adapté</li> <li>• Favoriser la création de sections sport adapté</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de conventions signées entre LSANA/Ligues homologues</li> <li>• Nombre de participation aux ETR des Ligues homologues</li> <li>• Nombre de formations et de participations aux formations réalisées</li> <li>• Présence aux AG des Ligues homologues</li> <li>• Nombre de juges, officiels, arbitres et éducateurs formés par discipline</li> <li>• Nombre de participation de sportifs et élus aux événements sportifs à forte visibilité</li> <li>• Nombre de diffusion et publication (site internet, réseaux sociaux, presse...)</li> <li>• Nombre de sections sport adapté créées</li> </ul>
<p>4. Organiser des rencontres sportives et des découvertes en partenariat avec le mouvement sportif ordinaire</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Proposer une offre de pratique sportive adaptée aux zones (découvertes, loisirs, compétitions), en partenariat avec le mouvement sportifs ordinaire</li> <li>• Inclure les référents sport adapté des établissements dans les bilans, réunions de programmation des rencontres et des calendriers</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de rencontres organisées en partenariat avec le mouvement sportif ordinaire et les associations affiliées/totale des rencontres Sport Adapté (SA) en Nouvelle-Aquitaine</li> <li>• Nombre de journées compétitives, loisirs, découvertes sur chaque zone</li> <li>• Nombre de participants aux journées</li> </ul>

<p>5. Accompagner la labellisation des clubs ordinaires et les mobiliser en faveur du Sport Adapté</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Suivre les clubs dans leur démarche de labellisation en lien avec les institutions partenaires (DRDJSCS, Conseil régional, CROS, Comité régional handisport)</li> <li>• Organiser des manifestations partagées</li> <li>• Sensibiliser à l’affiliation au SA</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de clubs labellisés ayant ouvert une section SA/ nombre total des clubs labellisés</li> </ul>
--	--	---

**Axe 2 : Consolider les liens avec les milieux institutionnels (ministères, secteur médico-social, collectivités territoriales, associations gestionnaires d’établissements...)**

OBJECTIFS:	OBJECTIFS OPERATIONNELS :	INDICATEURS:
<p>1. Faire vivre l'ETR/ETZ et les commissions régionales thématiques</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réunir les membres de l’ETR/ETZ /commissions régionales thématiques régulièrement</li> <li>• Convier les différents acteurs aux ETZ (clubs supports, mouvement sportif, institutions...)</li> <li>• Sensibiliser professionnels et bénévoles aux travaux de l’ETR/ETZ et au fonctionnement des commissions régionales thématiques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de réunions pour l’ETR/ETZ/commissions régionales thématiques</li> <li>• Nombre de participations aux ETR/ETZ/ commissions régionales thématiques</li> <li>• Nombre de fiches missions créées</li> </ul>
<p>2. Développer les liens avec les établissements sociaux, médico-sociaux et sanitaires (ESSMS)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Créer un annuaire des institutions en lien avec le secteur social, médico-social et sanitaire</li> <li>• Recenser les besoins et moyens des partenaires institutionnels</li> <li>• Siéger aux différentes instances des institutions référencées</li> <li>• Conventionner les partenariats entre la Ligue SANA et les écoles de formation</li> <li>• Proposer des formations à destination des futurs professionnels et professionnels des établissements (CQP, formations fédérales...)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre d’intervention dans les formations initiales des travailleurs du secteur médico-social et sanitaire (IRTS, CHU, Ecole de formation...)</li> <li>• Nombre de professionnel formés</li> <li>• Nombre de participation aux instances des associations gestionnaires et des institutions liées au secteur social, médico-social et sanitaire (CREAI, FEHAP, UNAFAM,...)</li> </ul>
<p>3. Consolider les liens avec les <b>partenaires institutionnels</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Recenser les besoins et moyens des partenaires institutionnels</li> <li>• Proposer des temps informations aux partenaires institutionnels</li> <li>• Inviter les partenaires institutionnels aux instances de la LSANA</li> <li>• Diffuser les informations sur les projets initiés et réalisés aux partenaires institutionnels</li> <li>• Mettre en avant les résultats des sportifs de la région et les transmettre aux partenaires institutionnels</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de partenaires institutionnels (DRDJSCS, Conseil Régional, ARS...)</li> <li>• Présence conjointe aux réunions/instances des partenaires institutionnels</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Valoriser le soutien des partenaires institutionnels sur l'ensemble des outils de communication de la LSANA</li> </ul>	
4. Dynamiser les liens avec le mouvement sportif et scolaire	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Recenser les besoins et moyens des partenaires institutionnels</li> <li>• Etablir des conventions entre la Ligue et les différentes entités du mouvement sportif et sport scolaire</li> <li>• Proposer des formations à destination des futurs professionnels et professionnels des établissements relevant du mouvement sportif et scolaire (CQP, formations fédérales, formation des professeurs d'EPS, CNFPT...)</li> <li>• Faire vivre les conventions avec le mouvement sportif et scolaire (UNSS,...)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre d'intervention dans les formations initiales (CREPS, STAPS, CROS, Ecole de Formation...)</li> <li>• Nombre de professionnels et futurs professionnels formés</li> <li>• Présence aux réunions et événements organisés par le mouvement sportif et sport scolaire</li> <li>• Collaboration des acteurs autour des différents projets initiés et financés</li> <li>• Valoriser le soutien de ces entités</li> </ul>
5. Consolider les postes existants et professionnaliser les territoires non développés	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Développer l'offre de formation sur le territoire</li> <li>• Répondre à la nécessité de développement des territoires</li> <li>• Recherches de partenaires (privés, publics...) et des fonds</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pérennisation des emplois</li> <li>• Subventions demandées/subventions obtenues</li> </ul>

**Axe 3 : Offrir une pratique équitable pour tous les types handicaps et en particuliers pour les personnes les plus éloignées de la pratique**

OBJECTIFS:	OBJECTIFS OPERATIONNELS :	INDICATEURS:
1. Proposer une offre de pratique harmonisée sur l'ensemble de la Région, en fonction des spécificités de chaque département	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mettre en place d'un calendrier adapté en fonction des besoins et des moyens des territoires</li> <li>• Mutualiser les moyens pour favoriser l'harmonisation des territoires</li> <li>• Mettre en réseau les différents acteurs des milieux institutionnels, sportifs et partenaires</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de journées proposées</li> <li>• Nombre de réunion avec les différents acteurs</li> </ul>
2. Promouvoir le sport féminin	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réaliser un état des lieux dans les établissements spécialisés pour connaître la répartition d'hommes et de femmes et le lien de chacun avec la pratique physique et sportive (analyse des leviers et des freins).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de licenciés féminines</li> <li>• Nombre de journées spécifiques</li> <li>• Nombre d'évènements en lien avec ce secteur</li> </ul>
3. Promouvoir les APSA pour le secteur psychiatrique	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réaliser un état des lieux des structures sanitaires et médico-sociales accueillant ce public</li> <li>• Développer le réseau d'acteurs autour du sport et du handicap psychique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de licenciés en situation de handicap psychique</li> <li>• Nombre de journées spécifiques</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Consolider les projets existants et en développer des nouveaux</li> <li>• Aider à la création d'offre de pratique particulière</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre d'évènements organisés en lien avec ce secteur</li> <li>• Nombre de structures intégrées au projet/structures référencées</li> </ul>
4. Promouvoir la santé par le sport des personnes en situation de handicap mental et/ou psychique les plus sédentaires	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Communiquer sur les recommandations de bonnes pratiques en matière de « Sport Santé »</li> <li>• Créer et utiliser des outils communs pour l'évaluation bio-psycho-sociale des personnes en situation de handicap mental et/ou psychique</li> <li>• Développer et diversifier l'offre sportive « Sport Santé »</li> <li>• Proposer et accompagner la mise en place de programmes réguliers</li> <li>• Proposer des passerelles vers des pratiques sportives en associations «sport adapté», ou en club ordinaire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de journées spécifiques</li> <li>• Nombre d'évènements en lien avec ce secteur</li> <li>• Nombre de tests et entretiens réalisés</li> <li>• Nombre de programmes rédigés</li> </ul>

**Axe 4 : Permettre à chaque sportif en situation de handicap mental ou psychique d'accéder à (son) l'excellence et consolider la compétitivité des équipes de France**

OBJECTIFS :	OBJECTIFS OPERATIONNELS :	INDICATEURS :
1. Faire progresser et optimiser les compétences	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Proposer des formations aux éducateurs sportifs sport adapté et d'EMS à l'encadrement des disciplines de haut-niveau</li> <li>• Prioriser et renforcer l'offre sportive des secteurs cibles de la FFSA (compétitif et non compétitif et activités motrices (AM))</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de formations proposées</li> <li>• Nombre d'éducateurs formés</li> <li>• Evolution du nombre de journées</li> <li>• Nombre de participants</li> </ul>
2. Définir un projet sportif individuel pour chaque licencié	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sensibiliser et communiquer sur l'utilisation d'un carnet de suivi par sportif</li> <li>• Accompagner les clubs, établissements, CDSA pour avoir un cadre commun</li> <li>• Conventionner avec les associations gestionnaires pour que les projets sportifs rentrent dans les projets individuels</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de clubs et établissements utilisant les carnets de suivi</li> <li>• Nombre de conventions signées</li> <li>• Nombre de projets sportifs intégrés aux projets individuels</li> </ul>
3. Améliorer notre système de détection	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Repérer et détecter les sportifs prioritairement dans les disciplines reconnues de Haut-Niveau à la FFSA (8 disciplines)</li> <li>• Participer aux compétitions départementales et régionales</li> <li>• Organiser des stages de détection dans chaque discipline</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de sportifs détectés en Nouvelle-Aquitaine, par discipline de Haut-Niveau</li> <li>• Nombre de stages de détection organisés sur la région par disciplines de haut-niveau</li> <li>• Nombre de CTF présents sur les compétitions</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Communiquer auprès des Ligues homologues sur les disciplines de Haut-Niveau pour repérer les sportifs</li> <li>• Faciliter l'échange d'informations entre les Commissions Sportives Nationales (CSN) et la LSANA</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de CTF intégré au CSN</li> </ul>
4. Renforcer le parcours de sélection	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Renforcer et harmoniser le parcours territorial de qualification</li> <li>• Vérifier les conditions d'accès aux championnats régionaux et de zones</li> <li>• Faire de l'échange de pratique sur la mise en œuvre et le fonctionnement du Pôle d'Excellence Régional et de Formation (PERF)</li> <li>• Maintenir et développer le PERF</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de qualifiés aux championnats de France</li> <li>• Résultats aux championnats de France</li> <li>• Evolution du nombre des sportifs dans le PERF</li> <li>• Nombre de sportifs accédant aux pôles France</li> </ul>
5. Renforcer le suivi du sportif de haut-niveau vers la performance	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Organiser des stages de perfectionnement dans chaque discipline</li> <li>• Améliorer le suivi technique des Sportifs de Haut-Niveau (SHN) en renforçant le lien avec les clubs ordinaires dans lesquels ils s'entraînent</li> <li>• Développer des championnats pour les disciplines de Haut-Niveau à chaque échelon : départemental, interdépartemental, zone et régional</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de stages de perfectionnement organisés sur la région par disciplines de haut-niveau</li> <li>• Nombre de sportifs listés au plan national (Ministère des Sports)</li> <li>• Nombre « clubs pôles » labellisés/nombre total de clubs ordinaires accueillant des SHN</li> <li>• Existence effective d'un championnat départemental, interdépartemental, zone et régional par discipline de Haut-Niveau</li> </ul>